

Suesser, Jan

Working Paper

Quelques Elements de Comparaison Internationale sur les Revenus - La Position Relative de la France au Debut de la Decennie

LIS Working Paper Series, No. 30

Provided in Cooperation with:

Luxembourg Income Study (LIS)

Suggested Citation: Suesser, Jan (1988) : Quelques Elements de Comparaison Internationale sur les Revenus - La Position Relative de la France au Debut de la Decennie, LIS Working Paper Series, No. 30, Luxembourg Income Study (LIS), Luxembourg

This Version is available at:

<https://hdl.handle.net/10419/160702>

Standard-Nutzungsbedingungen:

Die Dokumente auf EconStor dürfen zu eigenen wissenschaftlichen Zwecken und zum Privatgebrauch gespeichert und kopiert werden.

Sie dürfen die Dokumente nicht für öffentliche oder kommerzielle Zwecke vervielfältigen, öffentlich ausstellen, öffentlich zugänglich machen, vertreiben oder anderweitig nutzen.

Sofern die Verfasser die Dokumente unter Open-Content-Lizenzen (insbesondere CC-Lizenzen) zur Verfügung gestellt haben sollten, gelten abweichend von diesen Nutzungsbedingungen die in der dort genannten Lizenz gewährten Nutzungsrechte.

Terms of use:

Documents in EconStor may be saved and copied for your personal and scholarly purposes.

You are not to copy documents for public or commercial purposes, to exhibit the documents publicly, to make them publicly available on the internet, or to distribute or otherwise use the documents in public.

If the documents have been made available under an Open Content Licence (especially Creative Commons Licences), you may exercise further usage rights as specified in the indicated licence.

Luxembourg Income Study Working Paper Series

Working Paper No. 30

Quelques Elements de Comparaison Internationale sur
les Revenus - La Position Relative de la France au Debut
de la Decennie

J. R. Suesser

December 1988

(scanned copy)



REPUBLIQUE FRANCAISE
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
DIRECTION GENERALE

18. boulevard Adolphe-Pinard - 75675 PARIS CEDEX 14

Tél : 45.40.12.12.-TELEX : 204 924 F INSEE

JRS/LL

Département "Population-Ménages"

Service "Emploi-Revenus"

Division "Revenus"

Paris le 12 décembre 1988

N° 3748 /441

QUELQUES ELEMENTS
DE COMPARAISON INTERNATIONALE
SUR LES REVENUS

LA POSITION RELATIVE DE LA FRANCE
AU DEBUT DE LA DECENNIE

par J.R. SUESSER

DOCUMENT POUR L.I.S.

L'INSEE a décidé de fournir au Luxembourg Income Study (LIS) des données individuelles du niveau ménage de l'enquête "revenus fiscaux 79".

Depuis 1982 des fichiers de données sur les revenus, provenant de neuf pays, ont été rassemblés par cet organisme. Il s'agit des Etats-Unis, du Canada, d'Israel, de la Norvège, de la Suède, de la RFA, de l'Australie, de la Suisse, de la Grande-Bretagne.

Outre la France, LIS annonce la participation déjà acquise du Danemark, de la Finlande, du Luxembourg et des Pays-Bas.

Les promoteurs du projet LIS souhaitent contribuer, par la mise à disposition de leur outil, au développement de comparaisons internationales.

Depuis 1985 plusieurs études ont été publiées. Au moment où l'INSEE fournit ses données, nous avons voulu, au travers de quelques faits, situer la France par rapport aux autres pays tels qu'ils apparaissent dans les documents de LIS. Selon les études, sept ou neuf pays étaient comparés.

La plupart des études publiées dans le cadre de LIS s'attachent à analyser la situation des populations les plus vulnérables à la pauvreté. Jeunes, personnes âgées, familles nombreuses ou monoparentales sont les plus exposées. Mais leur position relative diffère dans chaque pays. Et la redistribution joue un rôle plus ou moins important pour rectifier les situations de chaque groupe.

Les données de l'enquête "revenus fiscaux 79" ne permettent pas de construire l'ensemble des tableaux importants des études LIS. L'obstacle essentiel est l'absence d'informations sur les cotisations sociales.

Les revenus figurant dans notre source sont les revenus imposables, donc des revenus nets de cotisations. En conséquence, la redistribution observée ne concerne que les impôts directs et les prestations sociales. Cela prive de sens une analyse comparative sur l'efficacité globale de la redistribution. Ultérieurement, il serait intéressant de compléter le fichier des données françaises en affectant des cotisations sociales.

Même avec cette limite, le champ des comparaisons possibles reste étendu. Les données françaises permettent de produire les tableaux reflétant la situation "finale", c'est-à-dire après redistribution. C'était essentiel pour que l'enquête "revenu fiscaux 79" trouve sa place dans LIS.

Dans un premier temps nous mettrons en exergue quelques résultats situant la France vis à vis des autres pays et soulignant quelques spécificités. En annexe nous présenterons succinctement des tableaux correspondant à trois documents de LIS (n° 2, 4, 8).

I - QUELQUES DONNEES A PARTIR DE
LA DISTRIBUTION GENERALE DES REVENUS EN FRANCE

A) Du côté des 50% les plus bas

LIS définit, dans une de ses études, deux seuils de pauvreté.

Le premier seuil est nommé "seuil de pauvreté du quintile inférieur" ou "QI". On le détermine de la façon suivante.

Chaque individu de chaque ménage se voit affecter le revenu net disponible par unité d'équivalence qui correspond à son ménage selon l'échelle LIS (voir note B.III). Les individus sont classés par ordre croissant de ce revenu. Le seuil de pauvreté est le revenu correspondant au 1er quintile d'individus.

En France, pour 1979, il s'établit à 36 573 francs.

Le second seuil est nommé "seuil de pauvreté de la demi-médiane" ou "DM". De la même façon que pour le précédent, on détermine la valeur du revenu telle que la moitié des individus ait un revenu inférieur.

Il est, en 1979, de 56192 francs. Le seuil de pauvreté DM est la moitié de ce revenu, soit 28 096 francs.

Ces niveaux de revenus par UE étant déterminés, l'étude de LIS propose un premier indicateur général pour comparer les distributions de revenu des divers pays.

On considère le 1er quintile et la médiane des revenus par UE. On compare leur rapport.

TABLEAU 1

PAYS	BORNE QI /BORNE MEDIANE	Note de lecture :
Etats-Unis	0,56	Pour la France, le rapport entre la borne du quintile inférieur et le salaire médian est de 0,56.
Israël	0,58	
Canada	0,63	
Grande-Bretagne	0,63	
France	0,65	
RFA	0,68	
Norvège	0,72	
Suède	0,75	

Entre les deux bornes se situent 30% des individus classés selon leur revenu par UE. Plus le rapport est élevé, plus les individus situés entre ces bornes sont proches en terme de revenu disponible par UE. La dispersion est faible. Le raisonnement joue à l'inverse pour les rapports faibles.

Si l'on fait des abstraction de la qualité des données concernant les très bas revenus, on peut inférer du classement des pays selon le rapport QI/Médiane, un classement de dispersion des revenus sous la médiane. Ce rapport peut constituer un indicateur d'inégalité de revenu pour la population située sous le revenu médian par UE.

Cet indicateur peut être complété par un autre, celui de la proportion de la population se trouvant sous le seuil de la "demi-médiane".

TABLEAU 2

Pays	Population totale (en millions)	Population sous DM (en millions)	Proportion de la population sous DM par rapport à la population totale (en %)
Etats-Unis	217,7	36,90	16,9
Israël	3,1	0,45	14,5
Canada	23,8	2,88	12,1
Grande-Bretagne ¹	18 310	1 606	8,8
France	52,5	4,42	8,4
RFA	54,4	3,23	5,9
Norvège	4,1	0,20	4,9
Suède	8,2	0,41	5,0

(1) Il s'agit du nombre d'enregistrement individus dans le fichier et non de millions de personnes.

Le classement du tableau 1 se retrouve, à l'exception de la place relative de la Suède et de la Norvège, pays qui restent les moins touchés par les inégalités telles que les cernent les deux tableaux.

Les résultats précédents ont été établis en calculant, pour la France, les seuils selon les revenus du ménage et sa composition.

Si l'on prend comme unité le foyer fiscal, le poids supérieur accordé aux chefs de foyer (plus nombreux que les chefs de ménage) modifie les niveaux des deux seuils en même temps que les revenus par UE des ménages composés de plusieurs foyers fiscaux.

Voyons les conséquences pour la France. La borne QI est alors de 34 656 francs et la borne DM est de 26895 francs en 1979.

TABEAU 3

	BORNE QI/ BORNE MEDIANE	Population sous DM (millions)	Proportion de la population totale (%)
Ménages	0,65	4,42	8,43
Foyers	0,64	5,17	9,86

La France garde sa place relative dans le tableau 1 mais change dans le tableau 2. La proportion de personnes ayant moins que le demi-revenu médian par UE croît nettement. La proportion devient plus forte qu'en Grande-Bretagne, passant de 8,4 à 9,9%.

B - Lorsqu'on regarde la distribution générale

L'un des documents produit par LIS présente les coefficients de GINI appliqués à la distribution des revenus nets disponibles par UE calculés comme précédemment(1)

TABEAU 4

PAYS	GINI
RFA	0,355
Israël	0,333
Etats-Unis	0,326
France	0,314
Canada	0,299
Grande-Bretagne	0,273
Norvège	0,243
Suède	0,205

Il est n'est pas possible de faire un commentaire complet du résultat synthétique traduit par le tableau 4 à partir de ses seuls résultats.

(1) Notons que l'indicateur calculé n'est pas véritablement un indicateur de concentration puisque la sommation du revenu par UE sur l'ensemble des ménages n'a pas de sens. En procédant ainsi qu'il est fait pour le tableau 4, cela revient à partager entre les ménages une "quantité" qui n'a rien à voir avec la masse totale des revenus.

En ce qui concerne la place relative de la France par rapport aux autres pays, on peut rappeler des constatations faites par ailleurs. Les enquêtes fiscales saisissent mieux les hauts revenus que les enquêtes par interviews.

Les sources françaises et norvégiennes sont des sources fiscales. Donc, toutes choses égales par ailleurs, les sources des données françaises et norvégiennes auraient un effet à la hausse sur tout indicateur de concentration, et en particulier le GINI.

En 1984, pour les mêmes ménages, il est possible de comparer les données fiscales et celles issues d'interviews. Appliqué à un revenu net disponible défini de façon identique, le GINI pour les données fiscales est de 0,402 alors qu'il est de 0,363 pour celles recueillies par interviews.

II - QUI EST PAUVRE ? LA SPECIFICITE FRANCAISE

Il est naturel, lorsqu'on fait des comparaisons internationales, de s'intéresser à la situation des populations considérées comme les plus vulnérables à la pauvreté. Nombre d'études produites par LIS procèdent de cette démarche. En règle générale les personnes âgées, les familles monoparentales, les familles nombreuses sont plus pauvres que la moyenne de la population. Mais chaque pays présente un profil particulier et la France est très spécifique. Voyons cela, chiffres à l'appui.

A - Les définitions utilisées et les résultats

Dans un premier temps nous allons comparer les situations de quatre types de familles précisément définies (voir note sur "ménages et/ou familles").

a) Les familles "âgées" sont celles "dont le chef a 65 ans ou plus ;

b) Les familles "monoparentales" sont celles où "il n'y a qu'un seul parent et au moins un enfant de moins de 18 ans. Il n'y a pas d'autre adulte".

c) Les familles "biparentales" sont celles où "il y a deux parents, au moins un enfant de moins de 18 ans et éventuellement d'autres personnes".

d) Les familles "autres" représentent "les familles qui n'appartiennent pas aux trois autres groupes".

Les seuils de pauvreté sont ceux établis précédemment avec les bornes "QI" et "DM".

Pour les données françaises, nous donnons les résultats pour les familles définies comme ménages et comme foyers fiscaux. Nous verrons qu'il y a quelques différences. Mais que finalement, dans les deux cas, la France est à part (voir tableau 5).

TABLEAU 5

Pays	Pop. Tot.	répartition de la population (en millions)				% de personnes sous les seuils de pauvreté					
		Agés	Mono	Bi-Par.	Aut	Pop. Tot.	Agés	Mono	Bi-Par.	Aut	
Suède	8,2	1,54	0,47	3,33	2,84	QI	20,0	24,3	31,4	21,5	14,0
						DM	5,0	0,1*	9,2	5,0	7,0
GB(1)	18310	2943	814	9976	4577	QI	20,0	48,3	45,3	15,2	7,7
						DM	8,8	18,1	29,1	6,5	4,1
Israel	3,1	0,40	0,08	2,10	0,48	QI	20,0	28,9	22,3*	15,2	8,1
						DM	14,5	23,8	11,8*	14,9	5,1
Etats-Unis	217,7	28,0	22,2	107,2	60,5	QI	20,0	25,4	56,4	15,9	11,4
						DM	16,9	20,5	51,7	12,9	9,8
Norvège	4,1	0,66	0,38	2,39	0,65	QI	20,0	31,7	35,3	16,2	13,0
						DM	4,8	4,6	12,6	3,4	5,7
Canada	23,8	2,62	1,55	13,06	6,53	QI	20,0	28,3	45,6	19,1	12,4
						DM	12,1	11,5	37,5	11,0	8,5
RFA	54,4	10,5	2,09	26,7	15,6	QI	20,0	27,6	32,6	21,6	10,7
						DM	6,0	9,3	18,1	3,9	5,4
France ménag.	52,5	8,4	1,0	29,1	13,9	QI	20,0	15,4	38,2	23,0	15,1
						DM	8,4	3,8	25,2	9,0	8,8
France foyers	52,5	8,1	1,5	28,1	14,7	QI	20,0	17,5	35,8	20,6	18,6
						DM	9,9	5,7	24,2	8,6	13,0

(*) Chiffres issus de population échantillon faible. Donc douteux
 (1) Voir note du tableau 2

Note pour lecture :

Pour les ménages français, avec une population de 52,5 millions de personnes, il y a 8,4 millions de personnes appartenant à des ménages dont le chef est âgé de 65 ans et plus.
 Parmi ces 8,4 millions de personnes, 15,4 % ont des revenus par UE se situant sous le seuil QI et 3,8 % sous le seuil DM.

B - La situation des familles "âgées"

La France est le seul pays où la proportion de personnes appartenant à des familles "âgées" dont les membres se situent sous le seuil de pauvreté QI est nettement inférieur à 20%. Dans tous les autres pays, cette proportion est entre un quart et un tiers des familles âgées. La Grande-Bretagne se situe encore plus haut avec une proportion de moitié.

Il est certain que l'instauration du minimum vieillesse(1) combiné avec un système de retraite meilleur que dans les autres pays, expliquent cette situation.

Si l'on regarde la proportion de personnes appartenant à ces familles "âgées" dont les membres sont sous le seuil de la demi-médiane, là encore, la France est un des trois pays qui ont la meilleure situation (Suède 0%, Norvège 4,6%, France 3,8 (ménages) ou 5,7% (foyers)).

C - Qui est le plus touché ? Les monoparentaux

Les familles monoparentales se situent pour plus d'un tiers sous le seuil QI et pour un quart sous DM. Les proportions sont nettement plus fortes qu'en RFA et dans les pays nordiques. Elles sont inférieures à celle de Grande-Bretagne. Ces familles ne bénéficient donc pas d'une situation plus favorable que dans les autres pays.

(1) Pour une personne, le minimum vieillesse était de 13 417 francs en 79, soit 26 834 francs par UE. Somme à rapprocher de DM ménage (28096 francs) et QI ménage (36573 francs).

D - Propriétaires et locataires... encore une spécificité

"La pauvreté touche différemment les propriétaires et les locataires de leur résidence principale". Vrai ou faux ? La situation des divers pays montre qu'une famille propriétaire a une probabilité moindre d'être sous les seuils de pauvreté sauf... en RFA et en France.

TABEAU 6

Pays	Population mesurée	Pop. totale % des familles	Propriétaire % des familles	Locataires % des familles
Suède	TOT	100	29,5	70,5
	QI	20,4	13,6	23,3
	QM	5,5	2,4	6,8
Grande-Bretagne	TOT	100	53,2	46,8
	QI	24,6	16,2	34,1
	DM	10,8	7,8	14,1
Israel	TOT	100	77,5	22,5
	QI	16,2	12,7	28,4
	DM	12,1	9,8	20,3
Etats-Unis	TOT	100	66,4	33,6
	QI	20,2	15,0	30,3
	DM	17,0	12,5	25,9
Norvège	TOT	100	42,7	57,3
	QI	22,0	14,0	27,9
	DM	5,3	2,7	7,2
Canada	TOT	100	58,9	41,1
	QI	21,3	15,3	30,0
	DM	12,8	8,1	19,5
RFA	TOT	100	44,1	55,9
	QI	20,2	20,6	20,0
	DM	6,9	6,4	7,3
France	TOT	100	50,1	49,9
	QI	17,7	15,8	19,6
	DM	7,0	6,4	7,6

En France : 17,7% des ménages sont sous le seuil QI (20% des individus)
15,8% des ménages propriétaires se situent sous ce seuil.

Pour tous les pays, sauf la RFA et la France, lorsqu'on considère le seuil QI, la proportion de personnes sous ce seuil est deux fois plus forte chez les locataires que chez les propriétaires (23 à 34% contre 13 à 16% selon les cas).

L'écart est encore plus fort lorsqu'on considère le seuil DM puisque les proportions varient de 2 à 12% pour les propriétaires et de 7 à 26% pour les locataires.

En France et en RFA, les proportions sont très comparables. Il serait intéressant d'en rechercher les causes. Notons qu'en France les agriculteurs, catégorie aux revenus fiscaux faibles, sont essentiellement propriétaires. Le tableau 6 permet de signaler un autre phénomène. Dans tous les pays, que se soit pour le seuil QI ou DM, la proportion de familles situées sous les seuils est supérieure à la proportion des personnes.

En d'autres termes, les familles pauvres (au sens du revenu net disponible par UE) sont de taille plus petites que la moyenne des familles. La France et Israël font exception. Dans ces deux pays, la taille des familles pauvres est plus grande que la moyenne.

III - Revenu et âge : un profil singulier.

Dans le tableau 7, l'ensemble des familles sont réparties en fonction de l'âge du chef. Le revenu affecté à chacune est le revenu disponible par UE. Pour chaque groupe d'âge on compare son revenu moyen disponible par UE au revenu moyen disponible par UE de l'ensemble des familles.

TABLEAU 7

PAYS	AGE DU CHEF							REVENU MOYEN PAR UE (TOUT AGE)	ECART-TYPE
	24ans et moins	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 à 74 ans	75 ans et +		
Canada	0,87	0,96	0,96	1,11	1,15	0,94	0,81	1,00	0,11
RFA	0,86	0,88	0,94	1,30	1,07	0,84	0,77	1,00	0,17
Israel	1,02	1,03	0,91	1,00	1,23	0,92	0,96	1,00	0,10
Norvège	0,81	0,96	0,99	1,04	1,18	1,01	0,79	1,00	0,12
Suède	0,86	1,00	0,98	1,12	1,17	0,96	0,78	1,00	0,13
Grande-Bretagne	0,99	0,97	0,97	1,20	1,17	0,76	0,67	1,00	0,18
Etats-Unis	0,77	0,93	0,95	1,13	1,21	0,99	0,84	1,00	0,14
France (ménages)	0,82	0,96	0,99	1,06	1,08	1,01	0,91	1,00	0,06
France (foyers)	0,72	1,00	1,04	1,09	1,10	1,02	0,88	1,00	0,11

Note pour lecture : En France, le revenu moyen par UE des ménages dont le chef a entre 25 et 34 ans est de 96% par rapport au revenu moyen par UE tous ménages confondus.

La courbe des moyennes par classe d'âge du chef de ménage présente un profil beaucoup plus lisse qu'ailleurs ; l'écart-type à 0,06 le confirme.

On retrouve, pour la France, la situation relativement plus aisée des ménages dont le chef a plus de 65 ans. Par contre coup, le pic des 45-64 ans est moins prononcé que dans les autres pays.

La situation relative des familles dont le chef a "24 ans et moins" est plus mauvaise pour les foyers que pour les ménages.

Ces foyers sont 2 millions, dont plus de 75% se composent d'une seule personne. Ces ménages sont 700000 dont moins de 40% se composent d'une seule personne. Cette personne est un actif dans 90% des cas.

Ces caractéristiques permettent de comprendre la différence constatée lorsqu'on se souvient de l'échelle d'équivalence accordant un poids double au "chef de famille". La différence de résultat montre l'importance de la définition des familles lorsqu'on traite de certaines populations particulières.

Autre remarque qui doit éviter un malentendu. Le tableau 7 est une photographie de la situation des familles en 1979. Il ne s'agit pas d'un profil d'évolution des revenus par UE en fonction de l'âge du chef. Il est légitime de s'interroger sur les effets de génération. Les situations des familles "âgées", des familles "nombreuses"... peuvent évoluer dans le temps en fonction de multiples facteurs.

IV - CONCLUSION

Nous avons finalement limité cette contribution aux éléments essentiels de la situation française avec ce qu'elle a de spécifique et remarquable par rapport aux autres pays. Situation des personnes âgées, locataires et propriétaires face aux inégalités de revenu, profil du revenu moyen par UE en fonction de l'âge du chef de famille.

Les nombreux tableaux des annexes renvoient souvent aux mêmes facteurs explicatifs déjà énoncés : système de retraite, effet du quotient familial appliqué à l'impôt sur le revenu, qualité des données sur les hauts revenus d'une enquête fiscale par rapport à des interviews.

De plus, les revenus de la source française étant ceux pris en compte par les impôts, il convient de se remémorer quelques éléments importants : l'existence de forfaits pour plusieurs catégories de non-salariés (agriculteurs, professions libérales) qui déforment la répartition des revenus, l'existence de revenus qui n'apparaissent pas, quand ils ont subi un prélèvement fiscal libératoire, ou quand ils ne sont pas imposables.

Certaines données sont fragiles lorsqu'elles sont utilisées dans le cadre de comparaisons internationales. L'interprétation des résultats nécessite de connaître les sources de ces faiblesses, cela pour éviter les contre-sens.

Enfin, rappelons que, pour les données françaises, nous considérons que les hauts revenus sont probablement mieux cernés qu'avec une enquête par interview et que les bas revenus, surtout ceux des agriculteurs, sont souvent le produit d'une déclaration forfaitaire les sous estimant.

ANNEXE

TABLEAU 1* : REPARTITION DE LA POPULATION
(en millions)

Pays	Population	Total	Agées ¹	Mono ¹	Bi-Par ¹	Autres ¹
Suède	Famille ²	4,364	1,124	0,192	0,881	2,168 ⁵
	Personnes	8,186	1,543	0,467	3,334	2,842
	Pers./fam.	1,88	1,37	2,43	3,78	1,31
Grande-Bretagne ³	"	6 888	1 794	261	2 400	2 433
	"	18 310	2 943	814	9 976	4 577
	"	2,66	1,64	3,12	4,16	1,88
Israel	"	0,893	0,203	0,022 ⁴	0,429	0,239
	"	3,066	0,405	0,078 ⁴	2,101	0,481
	"	3,43	2,00	3,55 ⁴	4,90	2,01 ⁴
Etats-Unis	"	83,982	16,403	6,708	24,964	35,908
	"	217,693	27,999	22,183	107,207	60,524
	"	2,59	1,69	3,31	4,29	1,69
Norvège	"	1,640	0,447	0,138	0,583	0,472
	"	4,076	0,662	0,377	2,389	0,648
	"	2,49	1,48	2,73	4,10	1,37
Canada	"	8,953	1,536	0,562	3,089	3,767
	"	23,764	2,620	1,547	13,064	6,533
	"	2,65	1,71	2,75	4,23	1,73
RFA	"	22,844	6,665	0,699	6,741	8,739
	"	54,412	10,515	1,990	26,717	15,600
	"	2,38	1,58	2,85	3,96	1,79
France (ménages)	"	19,064	4,957	0,374	6,854	6,879
	"	52,461	8,428	1,021	29,088	13,924
	"	2,75	1,70	2,73	4,24	2,02
France (foyers)	"	22,432	5,653	0,544	6,863	9,371
	"	52,461	8,152	1,471	28,105	14,734
	"	2,34	1,44	2,70	4,09	1,57

* Document LIS n° 2 Tableau 2 page 17

1 Voir page 8 pour les définitions

2 Voir note A pour les définitions

3 Nombre de familles dans l'enquête

4 chiffres peu significatifs au vu de la taille de l'échantillon

5 Les étudiants, même vivant en famille, sont considérés comme célibataires chef de famille.

TABLEAU 2* : POPULATION SOUS LE SEUIL QI(1)
(en millions)

Pays	Population	Total	Agées ¹	Mono ¹	Bi-Par ¹	Autres ¹
Suède	Famille	0,892	0,312 ⁴	0,053	0,171	0,356
	Personnes	1,636	0,376 ⁴	0,146	0,716	0,397
	Pers./fam.	1,83	1,21 ⁴	2,75	4,19	1,12
Grande-Bretagne ³	"	1 693	997	119	316	261
	"	3 657	1 421	369	1 514	1 353
	"	2,16	1,43	3,10	4,79	1,35
Israel	"	0,145	0,057	0,004 ⁴	0,064	0,020 ⁴
	"	0,612	0,117	0,017 ⁴	0,439	0,039 ⁴
	"	4,22	2,05	4,25 ⁴	6,86	1,95 ⁴
Etats-Unis	"	16,939	4,677	3,493	3,492	5,276
	"	45,534	9,070	12,514	17,057	6,894
	"	2,69	1,51	3,58	4,88	1,31
Norvège	"	0,360	0,152	0,041	0,081	0,076
	"	0,815	0,210	0,133	0,388	0,084
	"	2,26	1,30	3,24	4,79	1,11
Canada	"	1,911	0,515	0,242	0,533	0,620
	"	4,753	0,743	0,705	2,497	0,808
	"	2,49	1,44	2,91	4,68	1,30
RFA	"	4,621	1,949	0,228	1,294	1,150
	"	10,868	2,784	0,648	5,768	1,677
	"	2,35	1,43	2,84	4,46	1,44
France (ménages)	"	3,359	0,887	0,122	1,346	1,005
	"	10,490	1,301	0,390	6,701	2,096
	"	3,12	1,47	3,20	4,98	2,09
France (foyers)	"	4,520	1,226	0,172	1,224	1,898
	"	10,490	1,425	0,526	5,797	2,742
	"	2,32	1,16	3,06	4,74	1,44

* Document LIS n° 2 Tableau 3 page 19

(1) Voir page 3 pour la définition du seuil de pauvreté QI et notes du tableau 1 de l'annexe.

TABLEAU 3* : POPULATION SOUS LE SEUIL DM(1)
(en millions)

Pays	Population	Total	Agées ¹	Mono ¹	Bi-Par ¹	Autres ¹
Suède	Famille	0,240	0,001 ⁴	0,016	0,040	0,183
	Personnes	0,410	0,002 ⁴	0,043	0,166	0,200
	Pers./fam.	1,70	2,00 ⁴	2,69	4,15	1,09
Grande-Bretagne ³	"	741	387	79	130	145
	"	1 606	532	237	751	186
	"	2,17	1,37	3,00	5,01	1,28
Israel	"	0,109	0,048	0,002 ⁴	0,645	0,013 ⁴
	"	0,446	0,096	0,009 ⁴	0,314	0,026 ⁴
	"	4,09	2,00	4,50 ⁴	6,98	2,00 ⁴
Etats-Unis	"	14,289	3,759	3,168	2,774	4,587
	"	36,879	5,687	11,479	13,795	5,919
	"	2,58	1,51	3,62	4,97	1,29
Norvège	"	0,087	0,023	0,015	0,017	0,033
	"	0,195	0,030	0,047	0,081	0,037
	"	2,24	1,30	3,13	4,76	1,12
Canada	"	1,145	0,193	0,197	0,309	0,446
	"	2,882	0,302	0,580	1,442	0,556
	"	2,52	1,56	2,94	4,67	1,25
RFA	"	1,580	0,687	0,129	0,206	0,558
	"	3,234	0,980	0,361	1,047	0,842
	"	2,05	1,43	2,80	5,08	1,51
France (ménages)	"	1,338	0,130	0,077	0,530	0,602
	"	4,420	0,322	0,257	2,615	1,226
	"	3,30	2,48	3,36	4,94	2,04
France (foyers)	"	2,392	0,363	0,117	0,526	1,385
	"	5,172	0,467	0,356	2,427	1,922
	"	2,16	1,29	3,04	4,61	1,38

* Document LIS n° 2 Tableau 4 page 20

(1) Voir page 3 pour la définition du seuil de pauvreté DM et notes du tableau 1 de l'annexe.

**TABLEAU 4* : PROPOORTION DES PERSONNES PAUVRES
REPARTIES PAR TYPE DE FAMILLES**

Pays	Population	Total	Agées ¹	Mono ¹	Bi-Par ¹	Autres ¹
Suède	Totale	100 %	18,9	5,7	40,7	34,7
	Sous QI	100 %	23,0	8,9	43,8	24,3
	Sous DM	100 %	0,2 ⁴	10,4	40,5	48,8
Grande-Bretagne ³	Totale	100 %	16,1	4,4	54,5	25,0
	Sous QI	100 %	38,9	10,1	41,4	9,7
	Sous DM	100 %	33,1	14,8	40,5	11,6
Israel	Totale	100 %	13,2	2,5	68,5	15,8
	Sous QI	100 %	19,1	2,8 ⁴	71,7	6,4 ⁴
	Sous DM	100 %	21,5	2,0 ⁴	70,6	5,8 ⁴
Etats-Unis	Totale	100 %	12,8	10,2	49,2	27,8
	Sous QI	100 %	16,2	28,7	39,2	15,8
	Sous DM	100 %	15,4	31,1	37,2	16,0
Norvège	Totale	100 %	16,2	9,3	58,6	15,9
	Sous QI	100 %	25,8	16,3	47,6	10,3
	Sous DM	100 %	15,4	24,1	41,5	19,0
Canada	Totale	100 %	11,0	6,5	55,0	27,5
	Sous QI	100 %	15,6	14,8	52,5	17,0
	Sous DM	100 %	10,5	20,1	50,0	19,3
RFA	Totale	100 %	18,6	3,7	49,1	28,7
	Sous QI	100 %	25,6	6,0	53,0	15,4
	Sous DM	100 %	30,3	11,2	32,3	26,2
France (ménages)	Totale	100 %	16,1%	1,9%	55,4%	26,5%
	Sous QI	100 %	12,4%	3,7%	63,9%	20,0%
	Sous DM	100 %	7,3%	5,8%	59,2%	27,7%
France (foyers)	Totale	100 %	15,5%	2,8%	53,6%	28,1%
	Sous QI	100 %	13,6%	5,0%	55,3%	26,1%
	Sous DM	100 %	9,0%	6,9%	46,9%	37,2%

* Document LIS n° 2 Tableau 5 page 22

Voir notes du tableau 1 de l'annexe

TABLEAU 5* : PROPORTION DES FAMILLES AVEC REVENUS DU TRAVAIL(1)

PAYS	AGE DU CHEF DE FAMILLE							TOTAL	ECART - TYPE (2)
	24ans et -	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65-74 ans	75ans et +		
CANADA	0,92	0,96	0,96	0,95	0,83	0,36	0,15	0,82	0,31
RFA	0,80	0,94	0,97	0,96	0,65	0,17	0,05	0,66	0,36
ISRAEL	0,94	0,97	0,99	0,97	0,83	0,42	0,20	0,81	0,29
NORVEGE	0,93	0,96	0,96	0,95	0,86	0,52	0,14	0,78	0,29
SUEDE	0,95	0,96	0,97	0,96	0,86	0,34	0,10	0,76	0,33
GRANDE- BRETAGN	0,85	0,95	0,97	0,96	0,81	0,28	0,11	0,74	0,33
ETATS- UNIS	0,90	0,95	0,96	0,94	0,82	0,39	0,17	0,80	0,30
FRANCE Ménages	0,98	0,99	0,98	0,96	0,80	0,31	0,16	0,76	0,36
FRANCE Foyers	0,93	0,97	0,97	0,94	0,74	0,21	0,08	0,72	0,34

Note pour lecture : En France, 80% des ménages dont le chef a entre 55 et 64 ans ont des revenus du travail.

* Document LIS n° 4 tableau 2 page 13

(1) Revenu du travail = revenu du travail des salariés et non-salariés.

Pour la France : salaires + traitements + BIC + BNC + BA + RGA ;

(2) L'écart-type mesure la variation entre les sept groupes d'âge

TABLEAU 6* : REVENU DU TRAVAIL + REVENU DE LA PROPRIETE (1) :
Rapport entre la moyenne familiale par groupe d'âge
et la moyenne nationale

PAYS	AGE DU CHEF DE FAMILLE								TOTAL	ECART - TYPE
	24ans et -	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65-74 ans	75ans et +			
CANADA	0,65	1,07	1,32	1,40	1,06	0,38	0,24	1,00	0,42	
RFA	0,77	1,19	1,59	1,87	1,88	0,12	0,06	1,00	0,63	
ISRAEL	0,84	1,18	1,40	1,32	0,99	0,33	0,23	1,00	0,43	
NORVEGE	0,70	1,22	1,52	1,50	1,20	0,38	0,07	1,00	0,52	
SUEDE	0,65	1,25	1,64	1,66	1,21	0,23	0,11	1,00	0,59	
GB	0,86	1,23	1,45	1,58	1,05	0,23	0,14	1,00	0,52	
ETATS- UNIS	0,61	1,08	1,39	1,45	1,13	0,37	0,23	1,00	0,45	
FRANCE Ménages (2)	0,78	1,21	1,45	1,41	0,99	0,35	0,21	1,00	0,45	
FRANCE Foyers (2)	0,62	1,30	1,60	1,46	0,99	0,30	0,14	1,00	0,52	

* Document LIS n° 4 tableau 3 page 14

(1) Revenu de la propriété = valeurs et capitaux mobiliers
+ revenus fonciers

(2) Les revenus français sont nets de cotisations sociales
contrairement à ceux des autres pays

Voir aussi notes et note pour lecture du tableau 5*

TABLEAU 7* : REVENU NET DISPONIBLE PAR FAMILLE (1) :
rapport entre la moyenne des groupes d'âge
et la moyenne nationale

PAYS	AGE DU CHEF DE FAMILLE								ECART - TYPE
	24ans et -	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65-74 ans	75ans et +	TOTAL	
CANADA	0,62	0,99	1,22	1,30	1,06	0,71	0,54	1,00	0,28
RFA	0,62	0,94	1,25	1,60	0,97	0,63	0,53	1,00	0,36
ISRAEL	0,81	1,09	1,25	1,21	0,97	0,63	0,60	1,00	0,25
NORVEGE	0,68	1,09	1,33	1,27	1,09	0,74	0,51	1,00	0,29
SUEDE	0,63	1,13	1,34	1,25	1,08	0,82	0,61	1,00	0,27
GRANDE- BRETAGN	0,86	1,13	1,31	1,37	1,00	0,55	0,44	1,00	0,33
ETATS- UNIS	0,60	0,99	1,25	1,31	1,09	0,75	0,57	1,00	0,28
FRANCE Ménages	0,67	1,04	1,25	1,18	0,98	0,80	0,64	1,00	0,20
FRANCE Foyers	0,53	1,11	1,37	1,20	0,99	0,80	0,62	1,00	0,27

* Document LIS n° 4 tableau 4 page 16

(1) Voir l'annexe B-II et notes du tableau 5 *

TABLEAU 8* : COEFFICIENTS DE GINI
POUR LES DIFFERENTS GROUPES D'AGE
CORRESPONDANT AU TABLEAU 4 DE LA PAGE 7

PAYS	AGE DU CHEF DE FAMILLE								ECART - TYPE
	24ans et -	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65-74 ans	75ans et +	TOTAL	
CANADA	.332	.295	.285	.286	.296	.309	.291	.299	.016
RFA	.304	.267	.317	.452	.342	.298	.340	.355	.055
ISRAEL	.304	.278	.330	.344	.342	.360	.429	.333	.044
NORVEGE	.296	.249	.214	.229	.229	.250	.229	.243	.025
SUEDE	.236	.209	.192	.216	.195	.143	.126	.205	.037
GRANDE- BRETAGN	.279	.264	.253	.246	.253	.266	.240	.273	.012
ETATS- UNIS	.345	.313	.304	.303	.331	.342	.355	.326	.019
FRANCE	.222	.254	.307	.338	.355	.318	.310	.314	.037

* Document LIS n° 4 tableau 6 page 21

TABLEAU 9* : PROPORTION DE PERSONNES
SE SITUANT SOUS LE SEUIL DE PAUVRETE DM
SELON L'AGE DU CHEF DE FAMILLE (en %)

PAYS	AGE DU CHEF DE FAMILLE							TOTAL
	24ans et -	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65-74 ans	75ans et +	
CANADA	22,7	13,1	11,8	9,5	10,6	11,2	12,1	12,1
RFA	14,5	7,2	4,2	4,5	7,3	12,7	15,2	7,2
ISRAEL	11,7	8,9	17,4	14,5	11,0	22,6	27,1	14,5
NORVEGE	16,8	5,5	3,5	3,5	3,3	2,7	7,3	4,8
SUEDE	17,3	4,8	5,3	5,6	3,9	0,0	0,0	5,0
GRANDE- BRETAGN	11,6	7,9	7,3	5,2	5,6	16,2	22,0	8,8
ETATS- UNIS	28,0	17,4	16,0	13,2	13,7	17,8	25,5	16,9
FRANCE	8,9	5,5	9,2	11,0	13,0	4,0	3,4	8,4

* Document LIS n° 4 tableau 7 page 23

Pour les tableaux suivants l'échelle des unités d'équivalence n'est plus celle de LIS, mais celle présentée dans l'annexe B-III sous le nom de LPUS.

TABLEAU 10* : NIVEAU DU REVENU NET DISPONIBLE MOYEN PAR UE DE CHAQUE GROUPE PAR RAPPORT A LA MOYENNE NATIONALE

PAYS	Familles avec enfants (1)						Familles âgées(2)		
	24ans et -	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	TOTAL	65-74 ans	75ans et +	TOTAL
	(3)	(3)	(3)	(3)	(3)		(3)	(3)	
Australie	0,68	0,80	0,89	1,07	1,05	0,90	0,88	0,80	0,85
Canada	0,65	0,84	0,93	1,02	0,96	0,91	0,94	0,81	0,90
FA	0,62	0,79	0,89	0,86	0,96	0,86	0,85	0,79	0,84
Norvège	0,80	0,93	0,99	1,03	1,15	0,99	1,01	0,79	0,91
Suède	0,91	0,98	1,01	1,09	1,01	1,01	0,96	0,78	0,90
Suisse	0,60	0,77	0,89	0,98	1,16	0,91	1,11	0,91	1,02
Grande-Bretagne	0,80	0,87	0,95	1,10	1,14	0,95	0,76	0,67	0,73
Etats-Unis	0,62	0,82	0,93	1,02	0,94	0,90	0,99	0,84	0,94
France (ménages)	0,77	0,93	0,99	0,94	0,91	0,95	1,02	0,88	0,96

* Document LIS n° 8 Tableau 1 page 5

- (1) Familles dont le chef a moins de 65 ans et ayant au moins un enfant de moins de 18 ans.
- (2) Familles dont le chef a 65 ans et plus.
- (3) Age du chef de famille.

TABLEAU 11* : PROPORTION D'INDIVIDUS
DONT LE REVENU DISPONIBLE PAR UE
SE SITUE SOUS LES SEUILS DE PAUVRETE A ET B(1)

PAYS	SEUILS	Proportion sous les seuils			
		Enfants (-18 ans)	Adultes (18-64ans)	Agés (+65 ans)	TOTAL
AUSTRALIE	A	15,9	9,9	15,7	12,2
	B	16,9	10,5	19,2	13,2
CANADA	A	15,5	10,7	17,2	12,6
	B	9,6	7,5	4,8	7,4
RFA	A	4,9	4,5	11,1	5,6
	B	8,2	6,5	15,4	8,3
NORVEGE	A	4,8	5,4	5,6	5,2
	B	7,6	7,1	18,7	8,6
SUEDE	A	5,0	6,7	0,8	5,3
	B	5,1	6,7	2,1	5,6
SUISSE	A	7,8	8,1	11,4	8,5
	B	5,1	6,2	6,0	5,8
GRANDE-BRETAGNE	A	9,3	5,7	29,2	9,7
	B	10,7	6,9	37,0	11,8
ETATS-UNIS	A	22,4	13,4	23,9	17,1
	B	17,1	10,1	16,1	12,7
FRANCE	A	9,5	8,5	8,4	8,8
	B	12,3	10,5	11,2	11,1

* Document LIS n° 8 Tableau 2 page 8

(1) Les UE sont ceux de l'échelle LPUS

- Le seuil de pauvreté A est celui correspondant à DM avec l'échelle LPUS (voir page 3). En France, en 1979, il est de 27455 francs par UE.

- Le seuil B est l'équivalent, selon les parités de pouvoir d'achat du PIB de l'OCDE, du seuil de pauvreté absolue US défini par le gouvernement américain. Dans ce pays, en 79, pour une famille de 3 personnes, il était de 5763\$. En France, pour 1979, cela correspond à 29507 francs par UE.

TABLEAU 12* : REPARTITION DES ENFANTS
SELON LE TYPE DE FAMILLES(1)

PAYS	MONO-PAR	BI-PAR	AUTRES	TOTAL
AUSTRALIE	9,1	75,3	15,6	100 %
CANADA	9,6	71,1	19,3	"
RFA	5,5	72,2	22,3	"
NORVEGE	15,7	78,1	6,2	"
SUEDE	14,8	84,8	0,4	"
SUISSE	11,6	87,3	1,1	"
GRANDE-BRETAGNE	8,0	76,7	15,3	"
ETATS-UNIS	14,7	61,9	23,4	"
FRANCE	4,5	75,7	19,8	"

*Document LIS n° 8 Tableau 4 page 12

(1) On considère les familles avec au moins un enfant de moins de 18 ans ("total")

- Les familles "mono-parentales" sont celles où il n'y a qu'un seul parent et des enfants ;
- Les familles "biparentales" sont celles où il n'y a que les deux parents et des enfants ;
- Les familles "autres" sont celles ayant une autre configuration avec enfants .

TABLEAU 12bis* : PROPORTION DES ENFANTS
DE CHAQUE TYPE DE FAMILLE
SOUS LES SEUILS DE PAUVRETE A ET B (en %))

PAYS	SEUIL	MONO-PAR	BI-PAR	AUTRES	TOTAL
AUSTRALIE	A	63,5	11,4	10,2	15,9
	B	65,0	12,4	10,6	16,8
CANADA	A	51,0	12,0	11,1	15,5
	B	38,7	6,8	5,5	9,6
RFA	A	30,6	2,0	7,8	4,9
	B	35,1	4,9	12,1	8,2
NORVEGE	A	8,6	3,0	10,0	4,8
	B	21,6	4,4	12,7	7,6
SUEDE	A	8,3	4,4	0,5	5,0
	B	8,6	4,5	0,5	5,1
SUISSE	A	18,4	6,4	10,0	7,8
	B	12,9	4,1	3,8	5,1
GRANDE-BRETAGNE	A	36,2	8,1	14,1	9,3
	B	38,6	9,5	2,5	10,7
ETATS-UNIS	A	59,3	13,8	21,1	22,4
	B	51,0	9,4	16,2	17,1
FRANCE	A	26,0	7,1	13,8	9,2
	B	30,1	9,5	17,5	12,0

* Document LIS n° 8 Tableau 4 page 12

Voir note du tableau 12*

TABLEAU 13* : REPARTITION DES PERSONNES AGEES
SELON DES TYPES DE FAMILLE(1)

PAYS	SEULES		COUPLES	AUTRES	TOTAL
	HOMMES	FEMMES			
Australie	8,4	25,1	59,4	7,1	100 %
Canada	9,3	27,2	47,2	16,3	"
RFA	6,3	36,7	48,5	8,5	"
Norvège	15,1	41,2	10,7	33,0	"
Suède	13,6	36,2	49,8	0,5	"
Suisse	10,4	39,5	49,7	0,3	"
Grande-Bretagne	8,9	27,9	49,9	13,3	"
Etats-Unis	7,6	27,5	50,0	14,9	"
France	6,2	25,7	53,7	14,4	"

* Document LIS n° 8 Tableau 5 page 14

(1) Les personnes âgées sont les personnes de 65 ans et plus.
On les répartit en :

- . Personne vivant seule - homme
- femme
- . Personne vivant en couple marié
- . Personnes vivant dans une autre combinaison familiale

TABLEAU 13 bis* : PROPORTION DES PERSONNES AGEES
 APPARTENANT A CHAQUE GROUPE
 VIVANT SOUS LE SEUIL DE PAUVRETE B

PAYS	SEULES		COUPLES	AUTRES	POP. GENE- RALE
	HOMMES	FEMMES			
Australie	40,1	48,0	6,1	2,9	19,2
Canada	6,2	9,4	1,6	5,5	4,8
RFA	18,6	24,0	9,3	10,3	15,4
Norvège	32,3	31,0	0,4	3,1	18,7
Suède	6,8	3,0	0,2	0,6	2,1
Suisse	8,7	11,4	1,1	0,0	6,0
Grande-Bretagne	55,1	69,5	24,1	5,2	37,0
Etats-Unis	25,3	30,7	8,2	11,1	16,1
France	22,3	25,4	3,1	11,3	11,2

* Document LIS n° 8 Tableau 5 page 14

Voir note du tableau 13*

NOTE A

QUELQUES LIMITES DE LA BASE DE DONNEES LIS

Les données, fournies par chaque pays sont hétérogènes. Les fichiers correspondant ont été constitués totalement indépendamment les uns des autres.

1°) Problèmes de taille et de représentativité

Si tous les fichiers excluent les "ménages collectifs" et les personnes sans domicile fixe, certains pays couvrent un champ encore plus restreint. La RFA n'enquête pas les ménages dont le chef est étranger. C'est sûrement un problème pour les comparaisons sur la pauvreté. Israël ne fournit pas de données sur les populations rurales et les fermes collectives.

La taille du fichier allemand est de 2800 ménages. Pour l'étude de sous-population (i.e familles monoparentales) cela peut poser un problème de représentativité.

2°) Ménages ou/et familles

LIS utilise les définitions suivantes :

Ménage : une ou plusieurs personnes qui partagent un logement quel que soit leur lien,

Famille : deux ou plusieurs personnes qui partagent un logement, réunies par lien du sang, du mariage ou d'adoption, ou une personne vivant sans parents.

Pourtant, ces définitions ne sont pas identiques à celles prévalant pour plusieurs fichiers.

Par exemple :

- En Norvège, la famille comprend les conjoints non mariés.
- En RFA et en Israël, on ne peut pas séparer les ménages pluri-familiaux (4 à 5% de l'ensemble des ménages).
- En Suède, les enfants de plus de 18 ans, même habitant le logement des parents et économiquement dépendants, constituent une famille séparée.

Le document de présentation de LIS (juin 85), traitant alors des sept premiers fichiers, souligne les difficultés résultantes. Il affirme en conclusion "nous ne pensons pas que les différences de définition de la famille soient suffisamment graves pour obliger à n'utiliser que des données "individus" pour traiter de l'ensemble des pays". Selon le degré de comparaison recherché dans les études de LIS, c'est sûrement juste.

Pourtant, avec les données françaises, nous avons effectué des calculs pour l'unité "ménage" et pour l'unité "foyer" telles que définies dans l'enquête "revenus fiscaux 79".

Les tableaux 5 et 7, montrent les différences. On est donc fondé à s'interroger sur les effets des définitions de la famille présentes dans les fichiers de LIS.

Voici, sous réserve des définitions propres à chaque pays, les unités existantes dans LIS :

Pays	Ménages	Famille	Les deux
Canada	x	x	x
RFA	x	x(1)	x(1)
Israël	x	x(2)	
Norvège		x	
Suède		x	
Grande-Bretagne	x	x	x
Etats-Unis	x	x	x
France	x		

(1) Les ménages pluri-familiaux sont identifiables et séparables.

(2) Les ménages pluri-familiaux sont identifiables et non-séparables.

La lecture des résultats doit se faire en tenant compte des différences que nous venons d'évoquer.

Pour la France, sauf mention contraire, nous avons utilisé le ménage comme unité statistique. Dans quelques cas, nous avons présenté des résultats portant sur des foyers fiscaux, notion se rapprochant de celle de famille.

NOTE B

I - LES DIX FICHIERS PRESENTS DANS LA BANQUE DE DONNEES LIS

Pays	Enquête : nom, année, taille en ménages	Pop. couverte % de la pop. totale	Base servant à l'échantillon- nage des ménages
Australie	Enquête sur les re- venus et logement 1981-82 - 17000	97,5	recensement
Canada	Enquête sur le budget des consomma- teurs 1981 - 37900	97,5	recensement
RFA	Enquête sur la redistribution 1981 - 2800	91,5	registre élec- toral et recen- sement
Israël	Enquête sur les dépenses familiales 1979 - 2300	89,0	registre électoral
Norvège	Fichiers fiscaux 1979 - 10400	98,5	déclarations fiscales
Suède	Enquête sur la distribution des revenus 1981 - 9600	98,0	registre de la population
Suisse	Enq. sur les revenus et le bien-être 1982 - 7036	95,5	registre élec- toral et regis- tre central des étrangers
Grande- Bretagne	Enquête sur les dé- penses familiales 1979 - 6800	96,5	registre électoral
Etats-Unis	Enquête sur la popu- lation actuelle 1979 - 65000	97,5	recensement
France	Enquête revenus fis- caux des ménages 1979 - 33100	97,5	recensement

II - LE REVENU NET DISPONIBLE

LIS définit le revenu net disponible comme la somme des revenus du travail (salarié et non salarié), des revenus de la propriété, des pensions et retraites (partie institutionnalisée et volontairement constituée), des prestations familiales et des autres revenus non ventilés précédemment, revenus dont on déduit les cotisations sociales (partie payée par les bénéficiaires) et les impôts directs. Selon les cas, il s'agit du revenu du ménage ou de la famille. Cette définition n'est pas suffisante pour une homogénéité parfaite des données de chaque pays. En particulier LIS inclut dans les revenus, les allocations équivalent à un revenu monétaire. Il ne le fait pas si leur nature n'est pas quasi-monétaire. Les revenus "en nature" sont exclus. Les impôts fonciers ne sont pas pris en compte.

Finalement, les différences de champ et de nature des diverses législations nationales, nuisent aux comparaisons. LIS rappelle, à chaque fois que le biais risque d'être fort, les limites des résultats présentés. Nous faisons de même.

III - LES ECHELLES D'UNITE D'EQUIVALENCE (UE)

LIS présente de nombreux résultats en fonction du revenu net disponible par unité d'équivalence. Il s'agit donc d'une pondération du revenu en fonction de la taille du ménage ou de la famille.

Dans les études que nous avons reprises et complétées, deux échelles d'unité sont utilisées. La première est celle adoptée par LIS. L'autre est celle utilisée aux Etats-Unis pour déterminer la "ligne de pauvreté US".

Nombre de personnes	Age du chef	Echelle LIS	Echelle LPUS
1	65 ans et +	0,50	0,60
1	- de 65 ans	0,50	0,66
2	65 ans et +	0,75	0,76
2	- de 65 ans	0,75	0,84
3	tout	1,00	1,00
4	tout	1,25	1,28
5	tout	1,50	1,52
6	tout	1,75	1,71
7	tout	2,00	1,86
chaque en plus	tout	+0,25	+0,15

En France, une échelle communément utilisée attribue un poids d'une unité au chef, de 0,7 à chaque autre adulte et de 0,5 à chaque enfant.

La différence, avec l'échelle LIS consiste d'attribuer un poids plus fort à chaque adulte autre que le chef.

Le revenu net disponible par UE est le rapport entre le revenu disponible (du ménage, du foyer, de la famille et son nombre d'UE.